21

Mars 2013

le Laillus

Le magazine de Laillé

Dossier

L'énergie citoyenne, c'est possible !

P16

P5

Focus

La bibliothèque médiathèque

P12

Sécurité

Un plan de circulation approuvé

P18

L'assainissement

Mieux l'utiliser

Sommaire

Le Laïus de Pascal Hervé 3

En direct du Conseil 4

C'est arrivé près de chez vous 5

- La bibliothèque-médiathèque 5
- CCAS, un après-midi récréatif 8
- Vignes et Vilaine 1ère édition : Merci ! 8
- 1er stage départemental de badminton à Laillé ! 9
- Moi, coureur du Bol d'Air… 9
- Animation Enfance et préadolescence 10
- Une jeunesse citoyenne 10
- Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse 11
- Les services administratifs s'étoffent 11

C'est dans l'air 12

- Sécurité : un plan de circulation approuvé 12
- Services municipaux : les demandes d'intervention 14
- Animation Enfance : Carnaval ! 15
- Animation Jeunesse, averses de projets ! 15

Dossier 16

- L'énergie citoyenne, c'est possible ! 16

Le développement durable, au delà des mots 18

- L'assainissement, mieux l'utiliser 18
- Laillé adhère à BRUDED 19
- Entretien des chemins de randonnée 20
- Consommation, l'eau en bouteille 20
- Jardinage Naturel : la pimprenelle 21
- Yann Astuce Mère Grand 21
- Collecte des déchets, ce qui va changer en 2013 ! 22

A votre service ! 23

Et aussi… 24

En direct de Rennes Métropole 25

Vous prendrez bien un peu de culture ? 26

- Chamade, le nouveau spectacle 26
- Théâtre, Le Fantôme de Lady Kay 26
- Cinéma Le Bretagne de Guichen, les nouveaux horaires 26

Etat-civil, déclarations préalables et permis 27

Agenda 28

Franc succès de la 1ère édition du salon Vignes et Vilaine

pratique

- **Mairie**
  Rue de la Halte - 35890 Laillé
  Lundi : 13h30 - 17h30
  Du mardi au vendredi : 9h - 12h
  et 13h30 - 17h30
  Samedi : 9h - 12h
  Tél. : 02 99 42 57 10
  Courriel : contact@laille.fr
  Site : www.laille.fr
- **Médiathèque**
  Mardi : 16h - 18h
  Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h45
  Samedi : 10h - 12h
  Dimanche : 10h - 12h
  Tél. : 02 23 61 47 64
- **Crèche halte-garderie Chamboul'tout**
  Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
- **Accueil de loisirs enfants Méli Mélo**
  Tous les mercredis et les vacances scolaires
  7h30 - 18h30 - Tél. : 02 99 47 39 25
- **Maison des Jeunes**
  Le mercredi et samedi de 14h30 à 18h30
  et pendant les vacances scolaires
  Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30
  Tél. : 02 99 42 52 75
  laille@leolagrange.org
- **La déchèterie**
  Du lundi au samedi, sauf le mardi matin
  9h - 12h / 14h - 18h

Prochain numéro : Mai
Date limite du dépôt des articles :
5 avril
Contact : Mairie de Laillé
contact@laille.fr

Directeur de publication : Monsieur Pascal Hervé, maire - **Responsables de la rédaction :** Catherine Joubaud, Guy Appéré, Erwan Dugor, Jean-Jacques Flach, Jacques Goyet, Gisèle Jego, Anne Le Couriaud, Nadia Pinson, Jean-Paul Vuichard. **Crédit photos :** Mairie de Laillé, Associations Citées, Mr Le Gaillard, Bruno Gaulin, Catherine Joubaud, © bravajulia-Lynea- Galyna Andrushko - Chlorophylle - Bank-Bank - Arpad Nagy-Bagoly- Ariene - 3d brained Fotolia.com.

Création de la maquette : Les Mers du Sud, 39 bd de la Liberté à Rennes - 02 99 83 92 33 - Document imprimé sur du papier PEFC (papier issu d'une forêt gérée durablement) - **Tirage :** 2000 exemplaires - Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation.

Pascal Hervé
Maire

Dans un an, les élections municipales : la presse régionale est déjà dans les starting-blocks, et sonde les maires pour savoir s'ils repartent, raccrochent, ou s'ils n'ont pas encore pris leur décision.

Pour ma part, j'ai simplement précisé que je ne me prononçais pas : c'est un travail d'équipe, et se porter candidat avant d'avoir travaillé sur un réel projet, dans sa forme et sur le fond, n'est pas ma conception.
D'autre part, le conseil municipal a encore un certain nombre de dossiers sur la table, et notre travail est de prioriser la réalisation des projets engagés.
La vie municipale suscite de l'intérêt et c'est tant mieux. La participation aux élections municipales est généralement très forte.
C'est un engagement prenant, difficile, et parfois assez ingrat. Mais c'est aussi un réel plaisir que de rencontrer les habitants, de travailler ensemble sur les projets et de les mettre en œuvre.
C'est une expérience enrichissante, et j'encourage les personnes qui souhaitent s'intéresser de plus près à la vie publique, à réfléchir et à proposer différents projets à la population.
Avoir plusieurs listes lors d'un scrutin est un gage de démocratie ; chacun des Lailléens sera à même de choisir le projet qui lui convient le mieux, qui lui ouvre le plus de perspectives pour construire ensemble notre commune de demain.

Le développement de la commune de Laillé est constant et maîtrisé : en 10 ans la population a progressé de 1,8 %, c'est moins que la décennie précédente.
La ZAC est un outil de gestion incontestable, nous avons la faculté de régler à la fois le rythme de construction et de définir la typologie de l'habitat, en prenant en compte la mixité sociale et les besoins d'équipement communaux.
Cependant, le déploiement de l'habitat pose un problème réel de consommation excessive de terre agricole.
Actuellement en France, l'équivalent de la surface d'un département disparaît tous les 7 ans. Il y a urgence.

En 1995, la réalisation du Plan d'Occupation des Sols (POS) sur notre commune avait mis en zone constructible plus de 50ha de terre agricole.
Le Plan local de l'Urbanisme (PLU) de 2007 en avait réservé 25 ha ; aujourd'hui nous lançons une étude de réalisation pour une future ZAC sur 16ha environ, pour sensiblement le même nombre de logement à chaque fois. Il y a nécessité et obligation de modifier l'habitat par de nouvelles formes urbaines correspondant davantage aux demandes exprimées par les futurs acquéreurs. Cela implique aussi un travail sur le renouvellement urbain, en privilégiant l'identité de notre bourg.

Nous sommes à la croisée des chemins.
Respecter et favoriser l'activité agricole qui est une activité économique importante et structurante sur notre territoire ; offrir la possibilité de logement pour la population lailléenne et l'accueil d'une nouvelle population sur notre commune, en adéquation avec nos capacités en termes d'équipements publics.
Partager les espaces en bonne intelligence, et continuer de maîtriser notre développement comme nous l'avons fait depuis une dizaine d'années.

Ce sont des enjeux importants pour les années à venir, nous avons la chance d'être dans une région attractive et dynamique, sachons définir ensemble les bases d'un nouveau projet pour notre commune.

L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL est consultable uniquement en mairie.

Les textes suivants sont les résumés des principales décisions. Vous pouvez les retrouver sur le site internet : www.laille.fr

Finances

Recettes des amendes de police
Les sommes allouées sont utilisées en particulier pour le financement d'opérations répondant à une préoccupation de sécurité routière. Le **22 janvier**, le Conseil Municipal a retenu les travaux de réalisation de deux coussins berlinois supplémentaires rue du Courtil du Bois.

Attribution de subventions

Le **22 janvier,** le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € à la Maison des Jeunes, afin de financer le projet «Go to Togo».

Le **19 février** le Conseil Municipal a décidé de reconduire le montant de 150 € de subvention à la Maison de l'Europe de Rennes pour l'année 2013.

Dotation de fonctionnement à l'école privée
Le **19 février,** le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une dotation de fonctionnement d'un montant de 91 166,74 € à l'école privée Notre Dame pour l'année 2013.

Participation Animation Jeunesse

Suite à l'accord de partenariat avec l'ACSOR pour la fréquentation des jeunes Lailléens au niveau de l'animation jeunesse cantonale, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement le **19 février** sur le principe d'une participation financière pour l'été 2013.

Culture et loisirs

Dispositif Sortir

Le **22 janvier,** le Conseil Municipal a accepté la mise en œuvre du dispositif Sortir à compter du 1er juillet 2013. Une carte nominative, délivrée sous conditions de ressources, permet de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Ce dispositif va être présenté aux associations puis mis en œuvre avec elles, si elles y adhèrent.

Affaires scolaires

Réforme des rythmes scolaires

Le conseil municipal s'est positionné le **19 février** pour une mise en œuvre de la réforme à compter de la rentrée scolaire de 2013 et un report à 2014 en cas de difficulté insurmontable. Il a opté pour une prise en charge financière par la commune des temps d'activité périscolaire jusqu'à 16 h 30.

Personnel communal

Modification du tableau des effectifs

Pour répondre à une possibilité d'avancement de grade pour un agent communal, le **19 février,** le Conseil Municipal a modifié comme suit le tableau des effectifs : suppression d'un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe et création d'un poste d'agent de maîtrise.

Travaux

Effacements de réseaux - Rue de la Halte

Le **19 février,** le Conseil Municipal s'est engagé à réaliser les travaux d'effacement des réseaux sur le secteur de la Gingouillère et demandé au syndicat d'électricité de faire réaliser une étude détaillée.

Réseau d'assainissement

Le **19 février,** le Conseil Municipal a approuvé le dossier de consultation des entreprises pour les travaux d'extension qui vont être réalisés sur les secteurs suivants : la Claire, La Bouessette et les Planches.
M. le Maire a été autorisé à engager une procédure de marché en procédure adaptée pour la réalisation d'une étude diagnostic du réseau.
Une subvention a été sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau pour ces travaux.

Divers

Association BRUDED

Le Conseil Municipal a renouvelé le **19 février** l'adhésion à cette association pour l'année 2013.

Focus

La bibliothèque-médiathèque

Vous la connaissez, bien sûr ! Vous êtes nombreux à y venir de façon régulière, à passer lors d'une expo, pour une rencontre littéraire, pour consulter une revue ou utiliser l'espace informatique.
Cette structure associative fait partie du réseau Bibliothèque Pour Tous (BPT), qui, entre autres, assure les formations pour les bénévoles. L'asso a récemment élu un nouveau président, Gilbert Lheureux, qui a succédé à Gérard Esnault. C'est l'occasion de jeter un nouveau coup d'œil sur ce lieu incontournable, son fonctionnement, et d'en savoir un peu plus sur ceux qui le font vivre pour nous.

Nathalie Hardy (bibliothécaire municipale) et l'équipe de bénévoles y accueillent les adultes (surtout le week-end), mais aussi les plus jeunes (surtout le mercredi !), ainsi que les enfants des écoles et des structures petite enfance chaque mois. Au-delà de la gestion des emprunts, ils jouent un rôle essentiel d'accompagnement, de conseil, de médiation vers la lecture. Vous y êtes associés : le comité de lecture est ouvert à tous, et vous pouvez aussi indiquer vos souhaits de nouveaux achats (livres, BD, DVD) dans le cahier laissé à votre disposition.

Des chiffres et des lettres

- Un fonds de 2609 livres adultes, dont 609 BD ; 3536 livres jeunesse, dont 715 BD junior et enfant ; 281 DVD ; 8 abonnements revues en consultation ou prêt.
- Un espace informatique en accès libre.
- 228 familles laillénnes inscrites
- Budget : en 2012, la municipalité a pris en charge 8 000 € d'achat d'ouvrages et de matériel divers ; sur les 15 € de cotisation perçus par famille, 12 € ont été destinés principalement au petit équipement et les 3 € restant ont été versés à l'association BPT départementale.

Gilbert Lheureux

- Une équipe de 15 bénévoles dont 7 ont suivi une formation spécifique, et un emploi à temps plein (voir «Quoi de neuf Nathalie ?»).

Des activités particulières, des événements...

- Un comité de lecture qui se réunit le 2ème lundi de chaque mois à 18h : on y présente une pré-sélection d'ouvrages pour choisir les futurs achats, mais on peut aussi venir y présenter un livre, une BD, un film que l'on a aimé. Tous les Lailléens peuvent y participer !
- Un comité de sélection des DVD, ouvert à tous, une fois par an au mois de mai.
- Accueil des enfants : les scolaires sont accueillis par les bénévoles une fois par mois, ainsi que les tout petits de Chamboul'tout et Scoubidou (1 à 3 ans).
- Des rencontres avec des auteurs, des séances de dédicace, des expositions...
- La participation à des jurys de prix littéraire (projet Translecture avec le lycée Anita Conti en 2012, Prix Ado, Prix Livre en tête…)
- Un projet «Laillé autrefois» exposition de cartes postales anciennes, sans doute dans le cadre de la fête de la Saint-Michel, en partenariat avec le Comité des Fêtes. Et un partenariat éventuel avec la Quinzaine photographique pour un jeu de miroirs avec le Laillé d'aujourd'hui…

Qui êtes-vous, Monsieur Lheureux ?

Gilbert Lheureux habite Laillé depuis 1997, il y est arrivé lorsqu'il a quitté l'armée avec pour projet d'élever son fils et d'orienter sa vie active autour du bénévolat, pour ne pas prendre la place d'un jeune. Il a fait partie de l'association des parents d'élèves et de l'Amicale Laïque, accompagné les enfants en sorties (piscine, classes découvertes, la dernière en 2012...). Mais il a aussi été formateur pour les benjamins pendant 3 ans au sein de l'USL Foot. Il a intégré l'équipe de bénévoles de la bibliothèque en 2000.

Pourquoi ces choix ?

Parce qu'il aime le sport, parce qu'il adore la lecture… et aussi parce qu'il va «là où on a besoin de lui» ! Il aurait ainsi souhaité partager ses compétences en créant une formation à la course d'orientation, mais n'a pas trouvé sur la commune d'espace public le permettant. Ces années ont été source de bien des découvertes : collaborer avec des équipes essentiellement féminines (au sein de l'école, de la bibliothèque), lui qui n'avait jusqu'alors travaillé qu'avec des hommes ; connaître un autre milieu, en particulier celui de l'éducation, un autre langage ; toutes ces rencontres ont été riches d'enseignement pour lui qui dit toujours aimer apprendre, et l'ont aidé à tourner la page. Depuis le 1er octobre 2012, il est le nouveau Président de la bibliothèque.

Qu'en pense-t-il ?

Pas toujours facile de démarrer, de prendre la mesure du travail à faire, de voir comment tout ça s'organise, de découvrir de nouvelles tâches comme la gestion, la comptabilité, les relations avec BPT, avec les élus... Heureusement l'équipe (qui par ailleurs se rajeunit) est motivée, très sympa, même si il faut aussi au départ comprendre le caractère de chacun, connaître ses contraintes, ses envies etc... La structure est bien conçue, et il trouve que la municipalité est présente et aide à répondre correctement aux besoins. Nathalie Hardy est très accueillante, proche des personnes, les gens la connaissent bien. Ce sont des appuis pour son nouveau rôle. Et puis, il y a de nouvelles idées, des projets en gestation, les suggestions de toute l'équipe.
Alors, ces idées, il nous les fait partager. Tout d'abord, l'envie de faire connaître la structure lailléenne à Bibliothèque Pour tous, en y accueillant le comité de lecture départemental, qui se tient habituellement à Rennes, et en y organisant l'assemblée générale annuelle (à l'Archipel et à la bibliothèque, avec une rando pour s'aérer). Une autre idée qui lui tient à cœur, impulser une dynamique nouvelle auprès du public adolescent, dont il pense qu'il a besoin qu'on l'écoute et l'accompagne, dont il souhaiterait qu'il se sente à l'aise à la bibliothèque. D'où le projet de créer un comité de lecture pour les ados, mais aussi les contacts déjà pris avec Leo Lagrange et l'Espace Jeunesse pour tenter de mieux cerner les tendances lecture des jeunes.

Il est aussi prêt, bien sûr, à participer aux activités à mettre en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Gilbert Lheureux est sûr qu'il y a encore des animations à trouver auprès du public lailléen... et pourquoi pas un café littéraire ?

Quoi de neuf, Nathalie ?

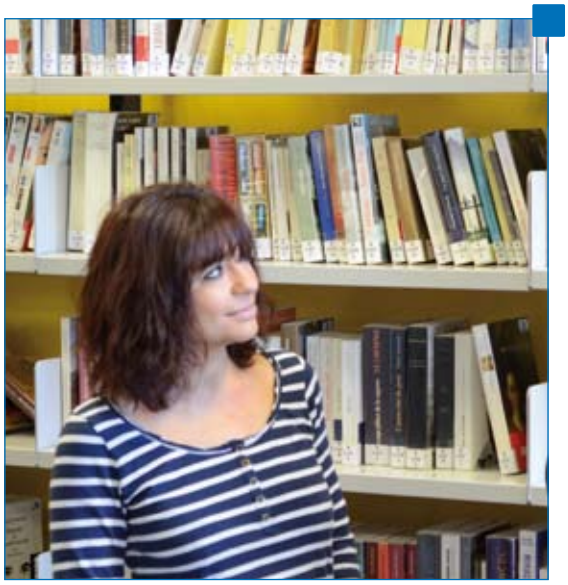

Nathalie Hardy est employée à la bibliothèque depuis septembre 2009. Elle assure, avec les bénévoles, l'accueil du public, l'accueil des classes, les tâches associées au prêt (enregistrement, cotation, rangement, réparations…), et bien sûr participe au choix des ouvrages, en particulier pour le public enfant et junior.

Depuis son arrivée elle a suivi 2 formations (option jeunesse en 2010, option adulte en 2011). Son statut d'employée municipale au sein d'une association de bénévoles fait qu'il n'est pas toujours facile de délimiter son rôle. Les relations avec l'équipe doivent se construire jour après jour et progressivement, chacun a dû trouver sa place. Globalement, les relations sont bonnes. En phase avec Gilbert sur l'envie de voir les ados plus présents à la bibliothèque, elle y contribue déjà activement, en mettant en place la participation au Prix Ados et à Livre en tête. Elle imagine aussi les faire participer au choix des ouvrages, ou encore organiser en collaboration avec l'espace jeunesse des séances film et débat avec les DVD de la médiathèque. Nathalie a découvert un nouveau métier il y a 4 ans, puisqu'elle exerçait précédemment comme ATSEM à l'école Henri Matisse ; mais pour elle il y a du lien entre les deux : elle retrouve à la bibliothèque, grandis, des enfants qu'elle a accompagnés dans son poste à l'école, et ce lien est pour elle très précieux, comme le gage d'un «petit quelque chose qu'elle va leur laisser en mémoire».

La médiathèque est ouverte le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10 à 12h et de 14h à 18h45, et le samedi et dimanche matin de 10h à 12h
Cotisation annuelle pour toute la famille : 15€

Nadia Pinson,
conseillère déléguée

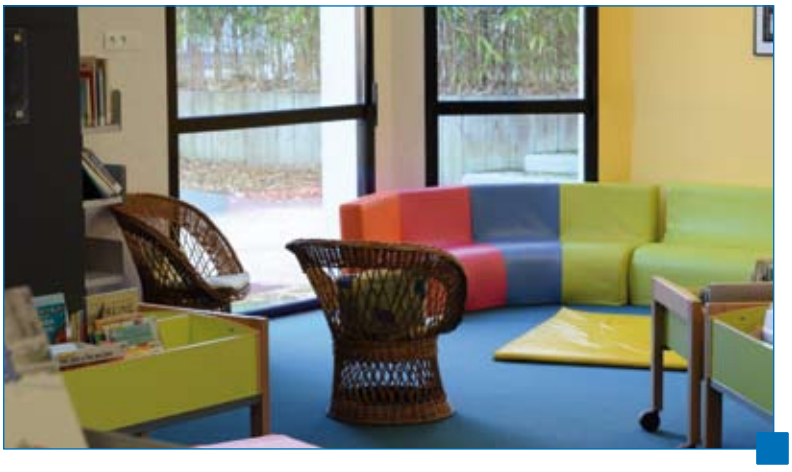

CCAS

Un après-midi avec Roselyne et son homme

Roselyne, son homme et ses orgues, étaient sur scène salle Claude Nougaro mardi 12 février, pour animer l'après-midi récréatif offert aux plus de 70 ans, par le Centre Communal d'Action Sociale.

«Elle bohémienne, lui plutôt mauvais garçon, ils errent de villes en villes, de villages en villages, ils battent le pavé en égrenant avec leurs orgues de barbarie la chanson réaliste, chansons d'hier et d'aujourd'hui», reprises et fredonnées par l'ensemble de la salle. A la suite du spectacle, les invités se sont retrouvés autour d'un petit goûter convivial, où les uns et les autres ont pu échanger sur la musique mécanique avec Roselyne et son homme. Un bon après-midi !

Jean-Yves Le Coq,
adjoint à la politique sociale

Vignes et Vilaine 1ère édition

Merci !

Le 1er salon des vins organisé par Laillé-Entreprises, les 10 et 11 novembre derniers à l'Archipel, a été un franc succès. Sur 2 jours, 850 visiteurs sont venus déguster les vins de la Vallée de la Loire, autour de 19 viticulteurs, et découvrir ou redécouvrir les producteurs locaux de volailles, miel, foie gras, saumon, kouign-aman et autres gourmandises. Une exposition de peintures et de photos était présente dans le hall d'accueil pour agrémenter ce salon, une animation œnologique a permis aux visiteurs de tester leurs connaissances sur le vin ; enfin de nombreux lots ont été offerts tout au long du week-end pour remercier les participants. Un grand merci à tous les Lailléens qui sont venus nombreux à ce 1er salon, ainsi qu'à la Mairie et aux services techniques pour leur soutien.

Bravo au groupe d'animation œnologique pour leur présence et leur dynamisme. Et merci aux exposants de nous avoir fait confiance. Et puisque certains nous l'ont demandé : oui, une 2ème édition est programmée !
Nous vous donnons rendez-vous le 16 et 17 novembre prochains à l'Archipel, pour de nouvelles aventures de Vignes et Vilaine.

Perrine Tudoux
Trésorière Laillé-Entreprise

Badminton

Un premier stage départemental à Laillé !

Le premier stage de badminton organisé par le Comité Départemental (CODEP) et le club de Laillé a réuni dans la salle Arena de l'Archipel, 36 jeunes venus de l'ensemble du département.

Trois joueurs de Laillé ont participé à ce stage qui s'est déroulé sur deux jours (4 et 5 janvier). Les organisateurs remercient Justine Théraud et Elodie Caillibot, bénévoles au club et titulaires du Diplôme d'Animateur de Badminton (DAB) pour leur aide précieuse aux côtés des quatre autres encadrants du CODEP.

36 jeunes venus de tout le 35

Le club a 20 ans !

Le club a 20 ans !

Le 17 novembre dernier, la section Badminton a fêté ses 20 ans d'existence en présence de 150 de ses adhérents dans la nouvelle salle festive Claude Nougaro, à l'Archipel. Le président Jean-Louis Fardeau a retracé l'historique du club créé par Michel Gautier en 1992.
Il comptait alors 30 adhérents. Le club a continué d'évoluer sous la présidence de Nicolas Pailla, avec en particulier l'accession de l'équipe première en régionale (2005). La section compte aujourd'hui 187 licenciés dont 50% de jeunes.

Patrick Morvan

Résolution

Moi, Coureur du Bol d'Air

C'était un samedi soir de début mars, en fin de soirée, avec quelques copains. Je déclare que je serai présent sur la ligne de départ du Bol d'Air 2013, le 15 juin. Rires, gloussements ironiques, voire ricanements de l'assemblée. Mais, la volonté chevillée aux mollets, je déclare :
Moi, Coureur du Bol d'Air,
je vais arrêter de fumer,
Moi, Coureur du Bol d'Air,
je ferai 3 entraînements par semaine,
Moi, Coureur du Bol d'Air, ma
masse graisseuse ne va pas dépasser 75%,
Moi, Coureur du Bol d'Air,
je vais réduire mon taux de cholestérol,
Moi, Coureur du Bol d'Air, je ne mangerai plus de sandwiches gras,
Moi, Coureur du Bol d'Air,
bannis seront les apéros,
Moi, Coureur du Bol d'Air,
ma croissance en vitesse sera de 3%,
Moi, Coureur du Bol d'Air, j'entraînerai dans mon sillage femme et enfants,
Moi, Coureur du Bol d'Air,
sportif je deviendrai,
Moi, Coureur du Bol d'Air, je réduirai mon déficit musculaire de 19.6%
Scotchés les copains, ils n'en croyaient pas leurs oreilles.
Certains m'ont conseillé d'acheter des chaussures haut de gamme, de passer à la pharmacie me procurer des compléments alimentaires, de prendre un coach. Virulent, je réponds non, non et non, je serai un Coureur du Bol d'Air normal.

La soirée se termine dans l'allégresse générale.

Et le dimanche matin, commence la mise en place de mon programme. A suivre…

Michel Legendre, *courir à Laillé*

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence...

Léo Lagrange Ouest

Animation Enfance et Préadolescence

De Méli-Mélo à la Passerelle

Des idées plein la tête, Delphine Clouet, la directrice, est revenue pour le bonheur des enfants. Mercredis et vacances entre repos, culture et sports !

Vacances à Méli-Mélo

Au cœur des légendes mystérieuses, les Mélis-Méliens se sont, lors des premiers mercredis, projetés dans une ambiance médiévale : construction du trône de la reine Méli et du roi Mélo et de leur citadelle ! Pour les plus jeunes, expérimentation d'une cuisine bleutée à la salsepareille (plante aux vertus dépuratives), humm… un régal ! En parlant recette, une cuisine originale a vu le jour lors des vacances d'hiver sur le thème «à pied, à cheval, à roulette et en voiture». A pied, nous avons profité du stade pour nous défouler. Un grand jeu dans la commune nous a permis de vous faire admirer nos voitures, chevaux-balais et véhicules en tous genres ! Et après le sport, dont la patinoire, un peu de culture au FRAC ! (Fonds régional d'Art Contemporain Bretagne), afin d'initier les enfants à l'art contemporain.
La Passerelle (10-12 ans), a rencontré ses homologues de St Erblon pour une journée riche en échanges et tous se sont essayés à l'art du graff. Le rendez-vous est pris en avril pour réaliser une fresque sur un lieu encore tenu secret…La journée «A nous la culture» a permis de voir Rennes sous un autre angle. L'après midi multisports avec la MJ a été l'occasion de découvrir de nouveaux sports et de se mesurer aux plus grands, avec fair-play bien sûr.

Delphine Clouet, *directrice Méli-Mélo*
Romain Saintenoy, *responsable animation.*

Vacances à la Passerelle

Une jeunesse citoyenne

Projets et Jeunesse

Un «Café Citoyen» pour un espace de rencontres intergénérationnelles et une «Nuit du Cinéma» à dérouler le tapis rouge !

CLJ : Le 12 janvier, une vingtaine d'habitants sont venus donner leur avis concernant le projet d'espace de rencontres intergénérationnelles souhaité par le Conseil Local de Jeunes. De cet échange ont émergé des idées : un emplacement près du skatepark, un lieu ouvert à tous tout au long de la journée, des équipements autour (bancs, poubelles, jeux pour enfants, tables de pique-nique), une forme arrondie semi-ouverte. Sa construction a aussi amené le débat : proposition de réalisation dans le cadre d'un chantier international, participation des jeunes à la construction, utilisation de matériaux durables. A ce jour, l'équipe du CLJ prospecte les communes dotées d'un tel équipement et rencontre différents partenaires possibles pour sa construction. Durant les vacances, l'Archipel a vécu une soirée sous le signe du 7ème Art, une programmation choisie par des jeunes, une vente de confiseries pour financer un projet de découverte d'une ville européenne. «Oscar» et «César» n'ont eu qu'à bien se tenir !

Tu souhaites participer à la réalisation de ce projet d'espace de rencontres ou tu as d'autres idées à proposer, le CLJ peut encore accueillir de nouveaux membres ! Viens nous rencontrer.

Chrystelle Cordonnier,
animatrice Maison des Jeunes.
Romain Saintenoy, *responsable animation.*

Café citoyen

Social

La CAF et la commune renouvellent le contrat Enfance Jeunesse

Mercredi 30 janvier, les représentants de la municipalité, de la Caisse d'Allocations Familiales, et des structures enfance jeunesse de la commune, crèche Chamboul'tout et fédération Léo Lagrange, étaient réunis en mairie pour la signature du Contrat Enfance Jeunesse 2012-2015. Il s'agit d'un renouvellement, puisque la commune avait déjà signé avec la CAF d'Ille-et-Vilaine un contrat Temps Libres en 2001, un contrat Enfance en 2005, et un premier contrat Enfance Jeunesse en 2008. «Ces contrats successifs ont permis la création d'un espace jeunes, le développement du poste de coordinateur enfance jeunesse, l'augmentation de la capacité d'accueil de loisirs, la création d'un multi-accueil parental de 20 places, et des formations BAFA pour les professionnels», détaille Michel Picard, président du conseil d'administration de la CAF 35.

Ce contrat permet à la commune d'obtenir une aide de la CAF. Elle était pour 2011 un peu supérieure à 40 000 €. «Le Contrat Enfance Jeunesse garantit un financement de 55 % des dépenses nouvelles de fonctionnement engagées par les communes dans les limites d'un coût plafonné, et ce pour une durée de 4 ans. L'engagement des communes doit porter principalement sur le développement de l'offre en nombre de places.» La fréquentation des structures concernées continue d'ailleurs à augmenter régulièrement.

Revenant sur les difficultés financières rencontrées par la crèche Chamboul'tout, Michel Picard a rappelé que «la CAF a fait un travail d'accompagnement en 2012 pour une bonne mise en œuvre de la Prestation de Service Unique. Un soutien financier exceptionnel a aussi été apporté.» Il en appelle pour l'avenir à une mobilisation des partenaires, commune et CAF, pour «maintenir le fonctionnement et la pérennité de ces 20 places d'accueil collectif».

Les chiffres CAF à Laillé :
La commune comptait 662 allocataires CAF en 2011. Le montant mensuel moyen des prestations par allocataire est de 368€. La CAF a versé, toujours en 2011, un montant de 2 920 407€ en prestations aux allocataires lailléens. Pour les services, centre de loisirs et crèche, le montant est de 97 865€. Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la prestation s'élevait à 41 246€ toujours en 2011. À signaler enfin que la commune compte 149 enfants de 0 à 2 ans, 166 enfants de 3 à 5 ans et 849 enfants de 6 à 17 ans.

Bruno Gaulin

Personnel communal

Les services administratifs s'étoffent

Suite à l'évolution démographique notable de la commune et pour faire face aux besoins des usagers, un nouvel agent a été recruté au sein des services administratifs communaux.
Il s'agit de Marion Cardin-Magnan qui occupe depuis le 24 janvier dernier le poste de gestionnaire du service du personnel et assure également à mi-temps des fonctions d'accueil.

Lauréate du concours de rédacteur territorial et dotée d'une expérience professionnelle multiple acquise dans les services de l'Éducation Nationale, de la mairie et du CCAS de Rennes, elle a choisi d'intégrer la commune de Laillé.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Madly Dréano,
directrice générale des services

Sécurité

Un plan de circulation approuvé

De nouvelles règles de circulation vont voir le jour sur la commune. Elles seront mises en place durant les vacances de printemps, entre le 20 avril et le 5 mai. Mais quelques questions se posent.

Qui en a décidé ?

- Le contrat d'objectifs lancé par la commune, via ses ateliers et son groupe de pilotage ouverts à la population lailléenne, a défini des orientations de circulation dans le centre-bourg.
- Le groupe de travail «Laillé au quotidien» mis en place en fin d'année dernière, lui aussi ouvert aux personnes volontaires de la commune, a quant à lui débattu sur des principes de sécurité.
- Les remarques entendues au cours de toutes les réunions de quartier, font remonter des inquiétudes par rapport à la vitesse dans les rues de Laillé.

A partir de ces éléments, le conseil municipal a décidé de mettre en application de nouvelles règles qui devraient permettre de mieux vivre le centre-bourg.

Pourquoi ?

- Pour réduire la vitesse, particulièrement rue du Point du Jour et rue de la Halte, les axes principaux de la commune. En effet la zone 30 est peu respectée malgré nombre de piétons, particulièrement des enfants.
- Pour éliminer des secteurs problématiques pour la circulation, tels que le rond-point du Point du Jour près des écoles, ou bien encore le carrefour entre la rue du Point du Jour et la place de l'église.
- Pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite, et celui des personnes circulant avec des poussettes. Et en règle générale, pour toutes les personnes souhaitant se déplacer autrement qu'avec leur voiture. Ainsi, des trottoirs, voire des pistes cyclables, vont pouvoir être créés.

Comment ?

- Par la mise en oeuvre du plan de circulation défini par le contrat d'objectifs : c'est à dire la mise en sens unique de deux rues. D'une part la rue du Point du Jour, de la rue du Parc vers l'église. D'autre part rue de la Cale de Chancors, de la place Andrée Récipon vers Bruz, jusqu'au carrefour de la rue du Parc.
- Par la mise en place de stops sur les axes principaux de traversée du bourg. Des stops dans les deux sens au rond point du Point du Jour (près des écoles) permettront de sécuriser ce point noir de la commune. Un autre, rue de la Halte au niveau de la Poste, matérialisera l'entrée en zone 30. Enfin, un nouveau stop, rue du Point du Jour, au carrefour de la rue du Parc, ou

une priorité à droite pour la rue du Parc marquera l'entrée dans le sens unique.
- Par l'installation de panneaux directionnels aux entrées de bourg dans le but de canaliser la circulation de transit.

ATTENTION La municipalité met en œuvre une campagne d'information pour qu'un maximum d'usagers ait connaissance de ces évolutions. Malgré cela, toute évolution des règles de circulation bouleverse nos habitudes et notre quotidien. Alors soyez vigilants, particulièrement si vous devenez prioritaires. La rue appartient à tous, sachons la partager sans nous mettre en danger les uns les autres.

Patrick Lemesle, *conseiller délégué*

Services municipaux

Comment se traitent les demandes d'intervention ?

Un certain nombre d'habitants formule des observations ou réclamations diverses directement auprès des agents communaux croisés sur les chantiers. Ces demandes ont souvent trait à des demandes de taille de végétaux, d'entretien de chemins, de remise en état de voirie…
Nous vous rappelons que les agents ne sont pas en mesure d'y répondre.
Afin que chaque demande soit enregistrée, traitée et priorisée, il est nécessaire d'envoyer un courrier - ou un courriel - en mairie. Cette démarche permet d'une part aux élus de prendre connaissance des besoins, et d'autre part aux responsables de services de prévoir et planifier les travaux qui s'imposent en fonction des impératifs de sécurité notamment.
Nous vous remercions de respecter ce formalisme qui permettra, à terme, de rendre un service toujours amélioré à l'ensemble des Lailléens.

Madly Dréano, *DSG*

Bienvenue dans mon jardin !

En Bretagne, tous les deux ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent pour promouvoir les techniques de jardinage au naturel sans utilisation de pesticides ni engrais chimiques.

Cette année encore, le temps d'un week-end, des jardiniers amateurs ouvriront gratuitement les portes de leur jardin. En toute convivialité, ils échangeront avec les visiteurs sur les techniques, savoir-faire, trucs et astuces de jardinage qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement.

Vous êtes sensibles à l'environnement ?

Vous adoptez des pratiques de jardinage écologique ("zéro pesticide") ?
Vous aimez partager vos expériences ?
Alors, ouvrez votre jardin le week-end des 15 et 16 juin prochains !

Information et inscription (avant le 5 avril) : www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou par téléphone au 02 99 30 35 50

Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 81 boulevard Albert 1er - 35200 Rennes
02.99.30.35.50 - info@mce-info.org
www.jardineraunaturel.org

** Jardiniers de France et ses référents départementaux, la Mce, l'Association des communes du Patrimoine Rural de Bretagne, le Conseil Général 22, le Comité Départemental du Tourisme 56, la Maison de la Bio 29, les Pays touristiques des Côtes-d'Armor et les bassins versants de Bretagne.*

Animation Enfance

Carnaval te revoilà !

Tournicoti tournicota, voici un Carnaval avec fanfare et échasses !

Le rendez-vous est pris pour une nouvelle édition. Ce sera le vendredi 19 avril 2013 et il aura pour thème «les peuples de l'eau et de la terre». Chaussez vos milles pattes, enfilez vos antennes, habillez-vous d'ailes ou de nageoires et venez parader avec les enfants de 14h15 à 16h ! Pour ce Carnaval 2013, nous vous proposons de participer à la création de Mr Carnaval. En effet, tous les mercredis à partir du 13 mars un atelier «fabrique Mr Carnaval» aura lieu dans le hall du Point 21 de 14h30 à 17h30 jusqu'au 3 avril inclus. Cet atelier, ouvert à tous, sera encadré par un animateur présent pour vous guider. Venez participer à cette œuvre collective et laisser s'exprimer l'artiste qui est en vous ! Pas besoin de matériel, apportez votre bonne humeur, nous fournirons le reste !

Delphine Clouet, actuelle directrice de l'Accueil de Loisirs Méli-Mélo, part en congé maternité et nous reviendra début septembre 2013. Elle sera remplacée par Mélanie Bisson.

Vacances de Printemps :
22/04/13 au 03/05/13
Inscriptions du 25/03/13 au 11/04/13

Delphine Clouet, *directrice Méli-Mélo*
Romain Saintenoy, *responsable animation*

Animation Jeunesse

Averses de projets sur la jeunesse

Après les giboulées de mars, c'est l'averse de projets qui débute en avril, au programme : «Léo s'aventure», contest' de skate, accompagnement au départ en vacances et bien sûr «La Rue Ké Tô Jeunes».

Après sa victoire au «Léo s'aventure 2011», la maison des jeunes est à la recherche d'une équipe pour remettre son titre en jeu. Tu as entre 12 et 15 ans, tu aimes pratiquer des activités sportives et ludiques comme le catamaran, le kayak et bien d'autres, ce raid est pour toi et tes amis : «Léo s'aventure 2013» du 22 au 25 avril, renseignements et inscriptions auprès de la MJ avant le 29 mars. L'été approchant à grands pas, il est temps de réfléchir aux vacances. L'animatrice jeunesse vous accueille les samedis de 11h à 13h (hors vacances scolaires) : départs en vacances autonomes (bourses ANCV SOLEO, Rennes Métropole, Sac à dos).

Dans le cadre des animations de quartiers de la MJ, un projet pour organiser une après-midi «Laillé sur roulettes» est en préparation pour les vacances de printemps. Au programme, courses, ballade, contest' et démonstrations de skate, rollers, BMX et trottinette. Débutants et confirmés sont attendus pour cet événement !

Affiche accompagnement départ en vacances

Chrystelle Cordonnier,
animatrice Maison des Jeunes.
Romain Saintenoy,
responsable animation.

Laillé

L'énergie citoyenne, c'est possible !

Répondre aux enjeux énergétiques de demain implique d'engager dès aujourd'hui une véritable transition.

A Laillé, que peut-on faire ensemble ?

Il y a de multiples choses qui peuvent être réalisées sur la commune de Laillé. Il existe en effet plusieurs toitures publiques (écoles particulièrement) qui se prêteraient particulièrement bien à un investissement citoyen dans des centrales solaires photovoltaïques.
Mais pourquoi ne pas envisager de se réunir autour d'un projet ambitieux de chaudière au bois qui permettrait de chauffer une partie des bâtiments publics et des maisons individuelles du centre bourg.
Une idée de coopérative avec les citoyens et les agriculteurs pour la fourniture du bois de bocage.

C'est dans ce cadre que les autorités ont engagé un débat national sur la transition énergétique ; notre modèle actuel n'est plus viable car les énergies fossiles sont en voie de disparition et les consommations mondiales continuent à croître de façon importante.
Il est très urgent que chacun prenne conscience de cette crise énergétique car la transition sera un processus lent qui nécessitera l'implication de tous.
Vous pouvez participer au débat national par le biais des différents débats décentralisés qui seront organisés sur les territoires, ou en intervenant directement sur le site internet dédié par le Ministère à ce débat : http://www.transition-energetique.gouv.fr/contribuer

Notre modèle énergétique est actuellement dessiné sous la forme d'une production très centralisée et d'une distribution en étoile vers les lieux de consommation. Cette organisation n'est plus viable pour de multiples raisons techniques et administratives. C'est pourquoi il nous faut réfléchir à une décentralisation de la production et à l'organisation d'une gouvernance énergétique par et pour les citoyens.

Les collectivités ont très certainement un rôle à jouer mais elles ne pourront pas être très efficaces sans l'implication forte des citoyens. Cette implication sera nécessaire car ceux-ci sont les consommateurs, et la transition énergétique devra obligatoirement passer par un arrêt des gaspillages d'énergie. Ils étaient invisibles avec une énergie bon marché mais cela ne sera plus le cas dans un futur relativement proche.

Les projets citoyens d'énergies renouvelables s'inscrivent dans cette optique. En effet, ils permettent une véritable prise de conscience et sont un moyen de sensibiliser à une consommation plus responsable, en incitant à des changements à la fois individuels et collectifs.
Les ressources naturelles locales appartiennent à tous. Leur exploitation doit contribuer au développement économique et social du territoire. Forts de cette conviction, des citoyens se mobilisent pour trouver des solutions innovantes de développement local.
Ces projets contribuent non seulement à la transition énergétique, mais ils sont aussi de vrais projets d'innovation sociale, réinventant de nouveaux modes de coopération entre acteurs du territoire.
L'investissement des citoyens dans les projets d'énergies renouvelables est pratiqué depuis plusieurs décennies au Danemark, en Belgique ou en Allemagne, mais il est encore très récent en France.
Malgré un cadre réglementaire contraignant, la mise en place progressive d'outils de financements citoyens favorise l'émergence de nouveaux projets. En Bretagne, les acteurs des énergies renouvelables citoyennes - associations, collectivités, coopératives - se sont regroupés au sein d'un réseau régional Taranis, dans le but de promouvoir et diffuser cette démarche des énergies citoyennes.

Qu'est-ce qu'un projet citoyen ?

C'est un projet de production d'énergie renouvelable, porté, maîtrisé et financé par des particuliers et/ou des collectivités - contrairement aux projets participatifs où la participation financière des citoyens est très minoritaire.

Au-delà de l'implication financière locale, ces projets privilégient une gouvernance locale, transparente et démocratique. Ils associent le plus grand nombre autour du projet, depuis son émergence jusqu'à son exploitation. Une partie des bénéfices est affectée à la dimension pédagogique ou à d'autres projets citoyens et solidaires.

En 2010, une Charte des projets citoyens a été définie au niveau national par Énergie Partagée et reconnue par l'ADEME.

Les fondamentaux d'un projet citoyen sont :

- ancrage local
- investissement citoyen (particuliers et collectivités) non spéculatif
- mode de gouvernance transparent et démocratique
- dimension pédagogique affirmée
- création de circuits courts de l'énergie
- engagement durable dans les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie

Michel Janssens

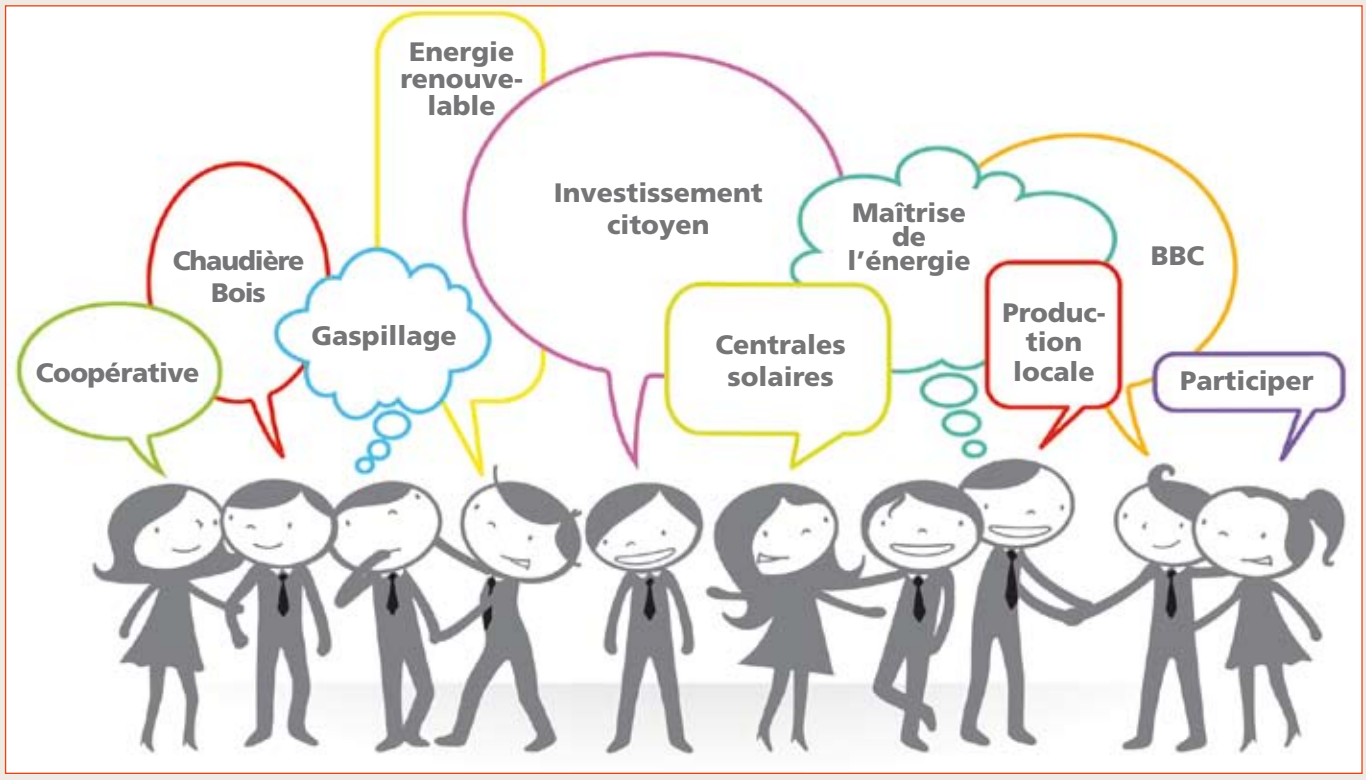

L'assainissement

En comprendre les principes pour mieux l'utiliser

L'assainissement consiste à évacuer et épurer les eaux usées dans les conditions respectueuses de l'environnement et de la santé publique. Il peut être individuel : les eaux usées sont traitées sur votre terrain via un dispositif autonome ; ou collectif : votre habitation est alors raccordée au réseau communal et les eaux sont évacuées vers la station d'épuration.

Station d'épuration, mode d'emploi…

Le réseau d'assainissement de Laillé est constitué de 24 km de canalisations. L'écoulement des eaux dans ce réseau s'effectue naturellement jusqu'à la station située au Cleux. Deux secteurs (Bout de Lande et une partie de la ZAC du Chemin Vert) sont équipés de postes de relèvement permettant de remonter les eaux usées vers le réseau gravitaire. A l'entrée de la station, les eaux usées passent dans un dégrilleur. Il retient tout ce qui ne devrait pas se retrouver dans les égouts, mais dans les ordures ménagères : **lingettes, protections hygiéniques, préservatifs et autres déchets solides.** Ces éléments sont susceptibles de nuire au traitement ou d'endommager les équipements. L'eau est ensuite traitée par des procédés biologique (utilisation de bactéries qui dégradent la pollution) et physique (décantation). La qualité de l'eau ainsi traitée est suffisante pour être rejetée dans la Vilaine. Toutefois, l'eau épurée n'est pas potable !

La station génère un sous-produit inévitable : les boues d'épuration.

Elles sont séchées puis recyclées en agriculture sous réserve de critères de qualité stricts (absence de produits toxiques, vérification des concentrations de métaux lourds...).

La station et les postes de relèvement sont contrôlés 24h/24 par un système de télésurveillance.

Les interventions du service assainissement :

Il vérifie les conformités des branchements domestiques neufs, ou dans le cadre de cessions immobilières.

Rappel : les eaux pluviales ne sont pas admises dans le réseau d'eaux usées et sont envoyées par un réseau spécifique vers le milieu naturel.

Cas particulier : Les eaux de piscine ne peuvent être rejetées dans le réseau d'eaux pluviales qu'après un délai de 48 heures sans chloration.)

Il s'assure de la bonne marche de la station et des postes de relèvement ; du bon fonctionnement des réseaux (curage préventif ou d'urgence quand les canalisations sont bouchées).

Il assure le suivi des rejets industriels ou non-domestiques : ces rejets spécifiques doivent faire l'objet d'une autorisation de déversement et peuvent nécessiter la mise en place d'une convention entre l'entreprise émettrice et la mairie.

Quel que soit le système d'assainissement (individuel ou collectif), les normes de rejet dans le milieu naturel doivent être conformes aux directives et règlements en vigueur.
Pour y parvenir, nous comptons sur votre respect des consignes de rejet !

Cécile Favris,
responsable services techniques
Maéva Aurégan,
responsable station d'épuration

Réseau d'échange d'expériences

BRUDED, c'est 130 communes dont Laillé

Notre commune est engagée dans un réseau d'échanges de pratiques sur le développement durable.

Vous ne le savez peut-être pas, mais notre commune est adhérente depuis 2009 à l'association BRUDED (Bretagne Rurale et rUrbaine pour un Développement Durable) qui regroupe 130 communes de Bretagne et Loire-Atlantique engagées concrètement dans le développement durable.
En adhérant à ce réseau de collectivités, unique en France, les communes s'engagent à partager leurs expériences, les bonnes comme les mauvaises, pour, en retour, bénéficier de celles des autres afin de progresser dans un développement durable des pratiques au sein de leur commune.
Construire une école avec des éco-matériaux, faire des économies d'énergie, réaliser un éco-quartier, intégrer du bio dans la restauration scolaire, faire appel à des animaux pour entretenir les espaces communaux, organiser une navette citoyenne… voilà quelques exemples parmi les très nombreux projets, dont certains très innovants, portés par les communes du réseau BRUDED. L'objectif est bien d'avancer ensemble et non pas de se concurrencer ou de se comparer car chaque commune a son histoire et ses particularités.
Pour découvrir la vitalité de ce réseau et la diversité des expériences qui y sont menées ainsi que la page qui est dédiée à notre commune, nous vous invitons à visiter son nouveau site internet. www.bruded.org

Du 1er au 7 avril, c'est la semaine du Développement Durable !

Entretien

Au chevet des chemins de randonnée

La commune de Laillé est sillonnée de nombreux chemins piétons reliant les différents lotissements. Ils offrent la possibilité de réaliser d'agréables randonnées. Seulement, ces derniers temps, la météo ne nous a pas gâtés...

La pluviométrie abondante a engendré de nombreuses dégradations : des trous appelés «nids de poule» ainsi que des passages très boueux se sont formés. Bien sûr, tout ceci est bien désagréable pour circuler. Les services techniques débordés par de nombreuses autres urgences n'ont pas pu faire face immédiatement à l'ensemble des dégradations. De plus, les chemins étant trop boueux, il était impossible pour les camions d'accéder aux divers endroits : ils risquaient de s'embourber ou de détériorer encore plus l'état des sentiers ! Néanmoins, dès que les conditions le permettront, les agents passeront dans les différents chemins pour les remettre en état. Ce sera aussi l'occasion d'en refaire certains, suite à un enherbement excessif. Merci pour votre patience !

Olivier Legaud,
responsable service espaces verts

Consommation

Des milliards qui font peur... en perdant de l'eau tôt !!! *(selon le earth policy institute (EPI) des Etats-Unis)*

Quelques chiffres

L'eau embouteillée coûte plus de 0,50 € la bouteille, c'est 250 fois le prix de l'eau du robinet…et les bouteilles en plastique sont mauvaises pour l'environnement : transport, emballage, déchets (1800 bouteilles chaque seconde). Les Français consomment en moyenne 0,8l d'eau minérale par jour et par personne, c'est 2€ par jour soit 730€ pour une famille de 5 personnes sur 1 an.
En 2008, il s'est consommé 200 milliards de litres en bouteille dans le monde (+57% en 5 ans).

200 milliards de litres c'est

- Presque 280 milliards de bouteilles, dont 86% se retrouvent aux déchets
- 170 000 000 barils de pétrole (de quoi faire rouler 1 000 000 de voitures pendant 1 an) et 2 000 000 000 000 de litres d'eau pour les fabriquer
- 25 000 000 tonnes de dioxyde de carbone émises lors de la fabrication de ces bouteilles
- 100 000 000 000$, cent milliards de dollars, c'est le chiffre d'affaires de l'eau en bouteille dans le monde.

Des études démontrent que, pour une fraction de cette somme, tous les habitants de la planète pourraient avoir de l'eau potable et des conditions sanitaires adéquates…

Saviez-vous que

Vous laissez vos bouteilles d'eau dans votre voiture, c'est pratique mais...

Les bouteilles en plastique soumises à la chaleur peuvent dégager des produits toxiques, entre autres du bisphénol-A, qui peut causer le cancer du sein ou d'autres types de cancer ?

Même si vous n'avez pas laissé ces bouteilles dans votre auto, savez-vous si elles n'ont pas subi des températures extrêmes avant que vous ne les achetiez ?

Synthèse réalisée par Jacques Goyet, *conseiller municipal*

La pimprenelle ou madame persil

Il fallait qu'elle sonne printemps, la plante du mois de mars, et j'ai choisi la pimprenelle.
Minor (petite) ou officinalis (grande), sanguisorba est discrètement installée dans les prairies sèches pour la première et humides pour la seconde à condition qu'elles soient plutôt calcaires . Ce qui explique que cette plante commune n'est pas très présente naturellement sur nos terres plutôt acides. -Je n'en ai jamais vu sur le territoire de Laillé-.
Ses feuilles basales sont composées d'une douzaine de folioles rondes et dentées. Elle assume sa polygamie naturelle en fleurissant mâle, femelle et hermaphrodite au début de l'été.
Son nom, littéralement «qui absorbe le sang» donne une idée des qualités de cette reine détrônée peut-être à tort par le persil. Sa discrétion s'explique par une taille d'environ 20 cm.

Au jardin

Petite ou grande, la pimprenelle est vivace et possède un feuillage persistant. Elle s'installe par semis ou division de la touffe sur un sol bien drainé et enrichi en calcaire. Elle craint l'humidité de l'hiver et ses champignons. Naturellement, elle se propage par rhyzomes sans être envahissante. Très décorative par sa finesse, elle peut être cultivée en pot, en bordures ou en rocaille.

A la cuisine

Dans les salades, le fromage frais, les sauces ou même les salades de fruits, les feuilles fraîches de la pimprenelle apporteront leurs vitamines C et leur goût léger de concombre.

En pharmacopée

La pimprenelle est reconnue comme un hémostatique puissant, en usage interne et externe. Ses propriétés dermatologiques astringente, anti-âge, anti-allergique, anti-inflammatoire et anti-microbienne en font une plante très utile.
En infusion de feuilles (2 cuillères à café par tasse) ou en décoction de racines (1 cuillère à café par tasse), elle soignera en externe les coups de soleils, les plaies et irritations de la peau. En interne, elle sera tonique, digestive et apéritive, utile en cas de diarrhée. (Ces préparations ne se conservent que 24 heures au réfrigérateur).

Soignons la biodiversité, elle nous permet de nous soigner.

Gérard Hocquet

Fumer, lunette, piqûre, le seul lien évident entre ces 3 mots... ils ne riment pas.

Analysons quelques chiffres : 100% des fumeurs fument, 100% des personnes qui portent des lunettes, ont des lunettes, 100% des personnes piquées par une guêpe, sont piquées... Des chiffres parlants, aussi impressionnants qu'inattendus !!! Heureux de constater que «l'homo-cigarettus» croît à décliner, le destin infortuné d'un fumeur à lunettes à se faire piquer par une guêpe, est-il manifestement avéré, voire... incontestable ? La possible et hypothétique probabilité de réussir à combiner la fusion groupée et simultanée de cette situation aussi imprévisible que fortuite, concerne, à parité égale sans disparité discordante, autant les hommes que les femmes, quel que soit leur sexe. Alors arrêtons de dire «femme à lunettes femmes à... cigarette». Fumer n'est pas bon pour la santé mais… la cigarette, a contrario, peut s'avérer bonne pour la santé !!!
Approcher le bout incandescent d'une cigarette à quelques millimètres d'une piqûre de guêpe ou de frelon, cela neutralise le venin et la douleur en quelques secondes.
Mélanger les cendres avec quelques gouttes d'eau pour former une pâte et frotter des verres de lunettes rayés ou tachés, un objet en étain, les traces blanches sur les meubles en bois, tout disparaît ! Vous avez mieux ? Je suis preneur…

Jacques Goyet, *conseiller municipal*

Je change ça change TOUT !
Prévention des déchets RENNES METROPOLE

Collecte des déchets

Ce qui va changer en 2013 !

A partir du 1er avril 2013, la prévention, le tri ainsi que la collecte des déchets de Laillé seront gérés par Rennes Métropole. Jusqu'alors, les déchets étaient gérés par le SMICTOM du nord de l'arrondissement de Redon.

En matière de déchets, Rennes Métropole poursuit deux objectifs : Le premier, leur réduction à la source : en limitant la production de déchets, nous réalisons des économies et préservons notre environnement. Le second, leur valorisation : grâce au tri et au recyclage.

	Jusqu'au 31 mars 2013	A partir du 1er avril 2013
Ordures ménagères	le mercredi	le jeudi à partir de 14h
Déchets recyclables	le mercredi	le mercredi à partir de 6h sac jaune (pavillon)
Journaux, revues, magazines	conteneur d'apport volontaire	bac jaune (immeuble)
Verre	Conteneur d'apport volontaire	

ATTENTION ! les consignes de tri changent : jusqu'ici, les déchets recyclables n'étaient pas collectés avec les journaux et magazines. A partir d'avril 2013, ils seront tous collectés dans les sacs jaunes ou bacs jaunes.

La prévention des déchets

Réduire la quantité de déchets ménagers est une priorité pour Rennes Métropole.
Exemples d'action: boire de l'eau du robinet, mettre un autocollant STOP PUB, réparer ou donner un appareil pour lui donner une seconde vie. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ca-change-tout.fr

Le compostage

Rennes Métropole propose des composteurs individuels (300 litres - prix : 20 €).
A retirer aux services techniques de la commune (sur justificatif de domicile).
Plus d'information sur le compostage «collectif» ou «partagé» sur le site www.ca-change-tout.fr et www.miniwaste.eu

Les jours fériés

En cas de jour férié, les collectes sont décalées d'un jour jusqu'au samedi. Le lundi suivant, tout rentre dans l'ordre.

Semaine normale					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		Collecte déchets recyclables/journaux magazine	Collecte Ordures Ménagères		
Exemple semaine avec un mardi férié					
	FERIE	Pas de collecte déchets recyclables / journaux magazine (décalée au jeudi)	Collecte déchets recyclables/journaux magazine Pas de collecte pour les ordures ménagères(décalée au vendredi)	Collecte Ordures Ménagères	

Distribution des sacs jaunes

Une première distribution sera faite lors de la livraison des bacs pour les ordures ménagères (février - mars 2013). Par la suite, les sacs seront livrés annuellement par les ambassadeurs du tri. Pour des besoins complémentaires, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Le financement du service

A partir de 2013, le financement du service sera assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). En 2012, le coût moyen de la TEOM était de 62 euros/habitant sur le territoire de Rennes Métropole. Une information plus complète sera communiquée en 2013 par votre mairie et Rennes Métropole.

Déchèterie la plus proche :

Bruz (Les Garennes / Route de Laillé)

Comment se débarrasser des déchets dangereux ?

Déchets ménagers spéciaux : à déposer en déchèterie.
Déchets d'activité de soins à risques infectieux de type seringue : boîtes à retirer et à déposer en pharmacie

Professionnels

Les professionnels peuvent bénéficier de bacs à ordures ménagères collectés aux mêmes fréquences que les ménages. Au-delà d'un seuil annuel de production, ce service est payant (redevance spéciale). Plus d'informations au Numéro Vert de Rennes Métropole.
Rennes Métropole propose, par ailleurs, une collecte spécifique du papier et des cartons.Elle est assurée par La Feuille d'Érable.

Bien informés avec le policier

Le code de la route

Deux rappels

Le clignotant : utile, négligeable, indispensable ?... OBLIGATOIRE !

Extrait du code de la route - Art. R. 412-10.

Tout conducteur qui s'apprête à apporter un changement dans la direction de son véhicule ou à en ralentir l'allure doit avertir de son intention les autres usagers, notamment lorsqu'il va se porter à gauche, traverser la chaussée, ou lorsque, après un arrêt ou stationnement, il veut reprendre sa place dans le courant de la circulation. Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article relatives au changement de direction est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe (35€). Tout conducteur coupable de cette dernière infraction encourt également la peine complémentaire de suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle. Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.

Depuis l'arrivée de la police municipale, en juillet dernier, de nombreux contrôles liés à l'utilisation du clignotant ont été effectués. Un tiers des conducteurs au moins, changeant de direction, ne l'utilise pas. Or, l'usage du clignotant, comme il est rappelé plus haut, vous permettra de garder et vos points et votre argent… mais en plus, et surtout, l'utiliser c'est aussi faire preuve du sens de l'intérêt général.

Pourquoi ? Deux raisons au moins.

- **1-** l'utilisation du clignotant permet de signaler aux autres conducteurs, son intention de tourner, de sortir d'un rond point, d'une place de stationnement… et sécurise donc la circulation générale.
- **2-** le rythme de la circulation sera ainsi plus fluide (entrée et sortie de rond point, en cas de dépassement, d'intersection), puisque le conducteur de l'autre véhicule saura s'il peut s'engager, freiner, dépasser etc…

La priorité à droite

Extrait du code de la route - Article R415-1

Tout conducteur s'approchant d'une intersection de routes doit vérifier que la chaussée qu'il va croiser est libre, circuler à allure d'autant plus modérée que les conditions de visibilité sont moins bonnes et, en cas de nécessité, annoncer son approche. Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135 €).

Quelques règles simples à adopter en cas de priorité à droite :

- **1-** Vous devez ralentir : levez le pied et mettez-le au dessus de la pédale de frein.
- **2-** En ville, les priorités à droite doivent généralement être passées en deuxième vitesse. On doit utiliser la première vitesse si la visibilité est mauvaise.
- **3-** Contrôlez bien à droite en tournant la tête.

Enfin, côté assurance, la notion de priorité à droite n'est pas absolue, dans le sens ou la vitesse des uns et des autres pourra toujours faire l'objet d'un litige, les uns prétextant qu'il avait la priorité, l'autre qu'il était déjà passé…alors revenons au code de la route !

Bonne route à tous !

Dominique Manceau,
policier municipal

Des gouttes d'eau qui peuvent coûter cher !

Après cette période de grand froid, vérifiez votre réseau d'eau potable. Une petite fuite peut vous coûter cher. Comment faire ? Quand vous quittez votre domicile, relevez le chiffre de votre compteur d'eau, à votre retour, faites de même.
Une différence, et c'est la fuite, réagissez vite !

Syndicat Intercommunal
des Eaux Rennes Sud

Délivrance des titres de voyage

Dans la perspective des départs en vacances, il est demandé aux usagers de vérifier la validité de leurs titres d'identité et de les renouveler, si nécessaire, au minimum 3 mois avant le départ. Aucun titre ne sera délivré en urgence.
Il est rappelé que les autorisations de sorties de territoire pour les mineurs qui voyagent sans leurs parents, sont supprimées depuis le 1er janvier 2013. Désormais, un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination.

UFC Que Choisir

Les Nouvelles permanences

L'UFC Que Choisir est une association qui vous informe grâce à ses revues et son site internet mais l'association de Rennes tient également des permanences. L'UFC Que Choisir vous informe d'une nouvelle permanence à Bruz, chaque jeudi de 17h30 à 19h.
Elle a lieu à l'Escale - 13 place du Vert Buisson, en rez-de-chaussée bas. L'accès se fait par la passerelle face à la clinique vétérinaire et il faut sonner à l'interphone.

Des conseillers-litiges seront là pour aider, conseiller et prendre en charge des litiges des consommateurs dans le domaine de la consommation comme le logement, les assurances, la banque, les achats, les voyages, la téléphonie et internet, les prestations des artisans, commerçants et professions libérales, la santé, la sécurité et les services publics.

Taxi Brisard
24h/24 - 7j/7
Transport de malades assis
PIERRICK BRISARD TPB TAXI LAILLÉ
Toujours à votre service depuis mars 1986 !
Les Vallées - 35890 Laillé
06 12 41 22 22

LAILLE OPTIQUE
place aux regards
Tél. 02 99 42 33 75
Séverine **Piriou**
OPTICIEN
La 2ème paire gratuite
voir conditions en magasin
32, place Andrée Récipon - 35890 Laillé
Tél. 02 99 42 33 75 - Fax 02 99 42 35 03

Rennes Métropole

Jusqu'aux Côtes d'Armor en 2014

Le Conseil Communautaire a voté le 22 novembre l'intégration de cinq nouvelles communes dans l'agglomération, vote consécutif à une décision notifiée en septembre par le préfet dans le cadre du Schéma départemental de coopération intercommunale.
À compter du 1er juin 2013, avec effet au 1er janvier 2014, les cinq membres de la communauté de communes du pays de Bécherel rejoindront donc les 38 villes de l'agglo. Un peu plus de 7 000 résidents de ces villages deviendront alors des métropolitains.
Ils vivent à Langan (901 habitants en 2009), Romillé (3 586 en 2009), La Chapelle-Chaussée (1 111 en 2009), Miniac-sous-Bécherel (689 en 2009) et Bécherel (748 en 2009).

Cette dernière, Cité du Livre et réputée pour son château de Caradeuc, est limitrophe avec le département des Côtes d'Armor.

GéoRennesMetropole

Tout Rennes Métropole sur une carte

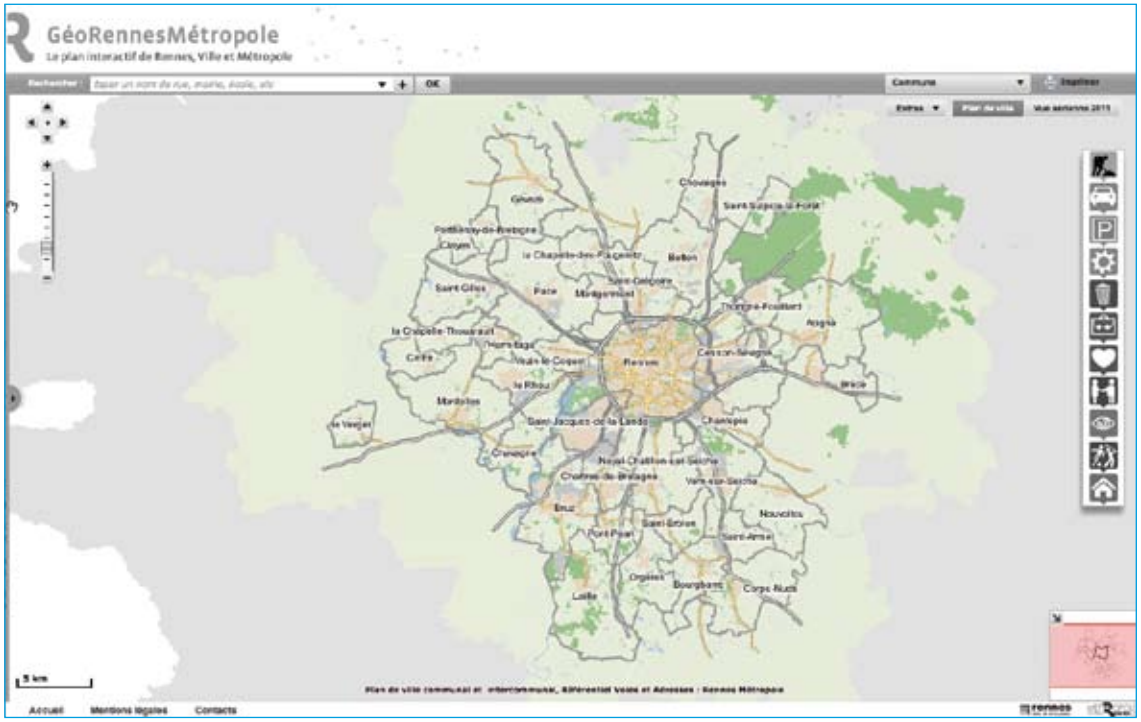

Depuis le 3 décembre, une nouvelle carte interactive est disponible sur le net. Dans le prolongement de GéoRennes, GéoRennesMétropole regroupe plus de 9 000 points d'informations géolocalisés sur toute l'agglomération. C'est presque trois fois plus que dans la version initiale, qui concernait uniquement la ville de Rennes.
GéoRennesMétropole permet ainsi d'accéder à de nombreux renseignements utiles au quotidien : travaux en cours, services de transports, places de stationnement ou encore localisation des services sociaux et de ceux de santé, sur un fond de plan et une vue aérienne réalisés en 2011.

Développé par le Service information géographique (SIG) en collaboration avec le service Innovation numérique de Rennes Métropole, la carte s'appuie sur la base de données du Guide Vivre à Rennes et, pour les autres communes, sur celle de l'Audiar.
La carte est interactive parce qu'elle permet à chaque internaute, via une interface simplifiée, de sélectionner les informations qui l'intéressent pour sa commune par exemple. Une version pour téléphone mobile sera disponible durant le premier trimestre 2013.

http://www.geo.rennesmetropole.fr/

Chamade

Une chorale en mouvement à Laillé

REMAKES : c'est le dernier spectacle de l'ensemble Chamade et c'est à l'Archipel, le samedi 13 avril - 20h30.
Un divertissement musical plein de frissons, d'humour et de surprises spectacle autour du 7ème art. Une heure trente de chansons et musiques de films dans une mise en scène très très originale.
Une date à inscrire sur vos agendas et à ne surtout pas manquer !
Un spectacle organisé par l'association Animation Point du Jour.

Pour plus d'informations : ensemble-chamade.fr

Théâtre

Le Fantôme de Lady Kay

Une comédie pleine d'esprit(s) de Claire Vaillant et Stéphane Le Dévéhat

Hippolyte a réussi sa vie professionnelle dans le milieu de l'art et tient à le montrer à toute sa cour lors d'une soirée inaugurale. Tous, du timide manipulé à la blonde manucurée, du philosophe guindé à l'amoureuse déglinguée, semblent ravis de cette soirée qui s'annonce. Tous ? Chacun des invités semblent avoir des avis différents sur la question et verra sa vie bouleversée en une soirée… sous le regard du joyeux fantôme de Lady Kay prête à tout pour coincer Hippolyte et décidée à lui faire payer son passé douteux ! Personnages machiavéliques ou burlesques... Un curieux ensemble réuni pour notre plus grand plaisir.

Humour et dérision…
Rions ensemble de ce monde de pouvoir et d'argent.
Avec Gwendoline Connan, Stéphane Le Dévéhat, Sixtine Prioux-Bonny, Marie Jamois-Chuberre, Sophie Le Garo, Morgane Boutin, Jean-François le Gallic, Sébastien Notheisen, Claire Vaillant, Gabye Denis

Représentations au Point 21, 21 rue du Point du Jour
Vendredi 3 et samedi 4 mai à 20h30
Vendredi 4 et 11 octobre, samedi 5 et 12 octobre à 20h30, et dimanche 6 octobre à 15h.

Entrée : 5€ à partir de 11 ans - Contact Gabye Denis 06 10 14 19 40 ou 09 53 88 60 54

Les nouveaux horaires du cinéma Le Bretagne

Depuis mi-décembre, des séances sont proposées chaque soir, dans les deux salles, hormis le mardi, seul jour de fermeture. De plus, la séance du dimanche après midi est repoussée d'une heure et demie, et une deuxième est programmée en soirée. Pour réaliser cet objectif, 14 nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe qui est désormais au nombre de 52 personnes qui se relaient pour assurer le bon fonctionnement du cinéma associatif.

Séances le lundi, mercredi et jeudi à 20h30 ; vendredi et samedi à 21h ; le dimanche à 16h30 et 20h30.

CINÉMA LE BRETAGNE *Classé ART & ESSAI Guichen - Cinéma à statut associatif*
Tarifs : *5 € / 4,10 € (cartes 10 entrées) - www.cinebretagne.fr.st*
Répondeur programmes : *02 99 57 31 31*

Le programme du cinéma de Bruz, c'est ici : www.legrandlogis.net/cinema-bruz-programme.php

Le programme du cinéma de Chartres, c'est là : http://www.cine35.com/Cinema.asp?Code=7

PERMIS DE CONSTRUIRE

Délivrés durant la période du 1er janvier 2013 au 20 février 2013

10.01.2013	PODER Ronan & STERVINOU Cécile	ZAC du Chemin Vert - lot 8.16	Maison
24.01.2013	CHARTIER Pierre & Gwénaëlle	ZAC du Chemin Vert - lot 7.36	Maison
05.02.2013	MARION Kevin & CERCLET Sébastien	ZAC du Chemin Vert - lot 7.40	Maison
05.02.2013	LE GARREC Gwenaël & Céline	ZAC du Chemin Vert - lot 7.27	Maison
07.02.2013	BREHAULT Régis	5 impasse des Renoncules	Extension en toiture terrasse
07.02.2013	COURTEL Damien & Nolwenn	ZAC du Chemin Vert - lot 7.13	Maison
07.02.2013	LE GALL Olivier	ZAC du Chemin Vert - lot 7.21	Maison
11.02.2013	LACIRE Aurélien	ZAC du Chemin Vert - lot 8.27	Maison
13.02.2013	MASSARD Dominique & THOMAS Yannicke	Le Nid	Maison
13.02.2013	KEOGH Aaron	La Roche	Extension maison
18.02.2013	CARON Albert	34 Ter rue de Bout de Lande	Abri camping car
18.02.2013	AITIS Yann & AIMON Sophie	4 impasse André Gide	Extension maison
19.02.2013	EARL du Grand Huit - BLAIN Hervé	La Bossardière	Hangar et atelier
19.02.2013	AUBRY Laurent & FREITAS Jessica	ZAC du Chemin Vert - lot 7.09	Maison
20.02.2013	CHEMINEL Thierry & Annette	ZAC du Chemin Vert - lot 7.22	Maison

DECLARATIONS PREALABLES

Délivrées durant la période du 1er janvier 2013 au 20 février 2013

10.01.2013	MARION Thierry	34, Le Huaume	Carport
10.01.2013	MEUNIER Sébastien	3 rue Marcel Pagnol	Abri de jardin
10.01.2013	LEBLANC Daniel	17 rue du Parc	Clôture
10.01.2013	BOUGEARD Stéphane	14 impasse Léon Bourgeois	Pose 2 fenêtres de toit
11.01.2013	GUERY Florent	38, Le Nid	Ravalement
22.01.2013	COURTILLON Elise	2, La Feutelais	Pose 4 velux+agrandissement d'une fenêtre
31.01.2013	LEFEUVRE Stéphane	3 impasse Molène	Pose portail
31.01.2013	PELHÄTE Christophe	9, La Rouesnais	Piscine
05.02.2013	JULIENNE Jocelyn	9 impasse Anatole France	Abri de jardin
09.02.2013	CHAMARET Jérémy	6 rue Aristide Briand	Pose velux
09.02.2013	OLLIVIER Christophe	8 avenue de Bretagne	Pose velux+création 2 fenêtres
12.02.2013	MOTIGNY Joël	7, La Bouchetière	Clôture
13.02.2013	LEDOUX Frédéric	1 avenue de Bretagne	Carport
19.02.2013	KEOGH Aaron	La Roche	Abri de jardin

DECES

05 février 2013	LANGOUET Léon	Le Plessix de Mandon
10 février 2013	NAULLET Florence née ROSSELOT	2 impasse des Peupliers
11 février 2013	FRANCOIS Marie-Christine née ROSSIGNOL	9 rue de l'Horizon
3 mars 2013	PARRY Angélique	L'Ardrais
3 mars 2013	LE BOURHIS Franck	18, rue de Bréhat

NAISSANCES

4 février 2013	SZYDA Agathe	6, rue des Violettes
20 février 2013	LORRE Faustine	5, imp Marguerite Yourcenar
26 février 2013	GAROND Maxen	8, les Vallées

Information : la Mairie de Laillé vous propose de faire part de votre mariage, de la naissance de votre enfant dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord écrit.

calendrier des fêtes et manifestations

	qui	quoi	où	quand
24-mars	AFN/CATM/ACPG (anciens combattants)	Thé dansant	Salle Claude Nougaro	14h
30-mars	USL Foot	Tournoi tarot	Salle Claude Nougaro	13h
1-avr	USL Foot	Tournoi foot féminin	Stade	
5-avr	Club des Bienvenus	Concours belote cantonal	Salle Claude Nougaro	14h
6-avr	DO MI SOL	Festisol : ateliers découverte + concert	Point 21 salle scène	14h-18h 20h-22h
13-avr	APJ	Concert	Salle Claude Nougaro	20h30
19-avr	Ecoles + Léo Lagrange	Carnaval	Bourg	15h
20-avr	Classes 3	repas	Salle Claude Nougaro	13h
27/28/04	ACCA (chasseurs)	Ball Trap	La Roche	9h-19h
3-4 mai	Patatr'acte	Théâtre	Point 21 Salle scène + hall	Ven-Sam 20h30
8-mai	AFN/CATM/ACPG	Armistice : Dépôt gerbe	Monument aux morts	11h
19 mai	Comité des Fêtes	Braderie	Bourg	6h-18h
24 mai	USL Foot	Tournoi foot vétérans	Stade	19h
25 mai	USL Foot	Tournoi U11-U13 et U15-U17	Stade	9h-12h et 14h-18h
26 mai	USL Foot	Tournoi seniors	Stade	9h-19h
26-mai	Randopattes	Rando famille		